

Le Maire atteste le caractère  
exécutoire du présent arrêté,  
publié le 23/10/2023

**ARRETE DU MAIRE**

N° 23T98

Portant réglementation du  
stationnement sur la le  
Chemin Convenant Glaëran  
Le 8 novembre 2023

Le Maire de la Commune  
de PLOUBEZRE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25 ;  
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;

**Considérant** la demande de l'entreprise de déménagement ACTIDEM LYON, domiciliée au 5 rue Eugène Hénaff 69200 VENISSIEUX ;

**Considérant** la nécessité d'occuper la voie nommée Chemin Convenant Glaëran à PLOUBEZRE (22300) afin d'y réaliser le déménagement de M. Dominique GUILLAUME LE GAL, domiciliée au n°5 de cette même voie ;

**Considérant** que par mesure de sécurité, il est nécessaire de réglementer le stationnement sur la voie nommée Chemin Convenant Glaëran à PLOUBEZRE (22300) ;

**- A R R E T E -**

**ARTICLE 1** – le stationnement de toutes catégories de véhicules, sont réservé à l'entreprise ACTIDEM LYON le 8 novembre 2023, de 7h00 à 19h00 sur le chemin Convenant Glaëran à PLOUBEZRE (22300), uniquement sur la zone identifiée sur la photo joint à ce présent arrêté.

**ARTICLE 2** - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par l'entreprise ACTIDEM LYON. Elle sera maintenue pendant toute la durée du déménagement ;

**ARTICLE 3** - Le présent arrêté est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes - 3 Contour de la motte - CS 44416 - 35044 Rennes cedex dans un délais de deux mois à compter de sa publication ;

**ARTICLE 4** – Une Ampliation du présent arrête sera adressée à :

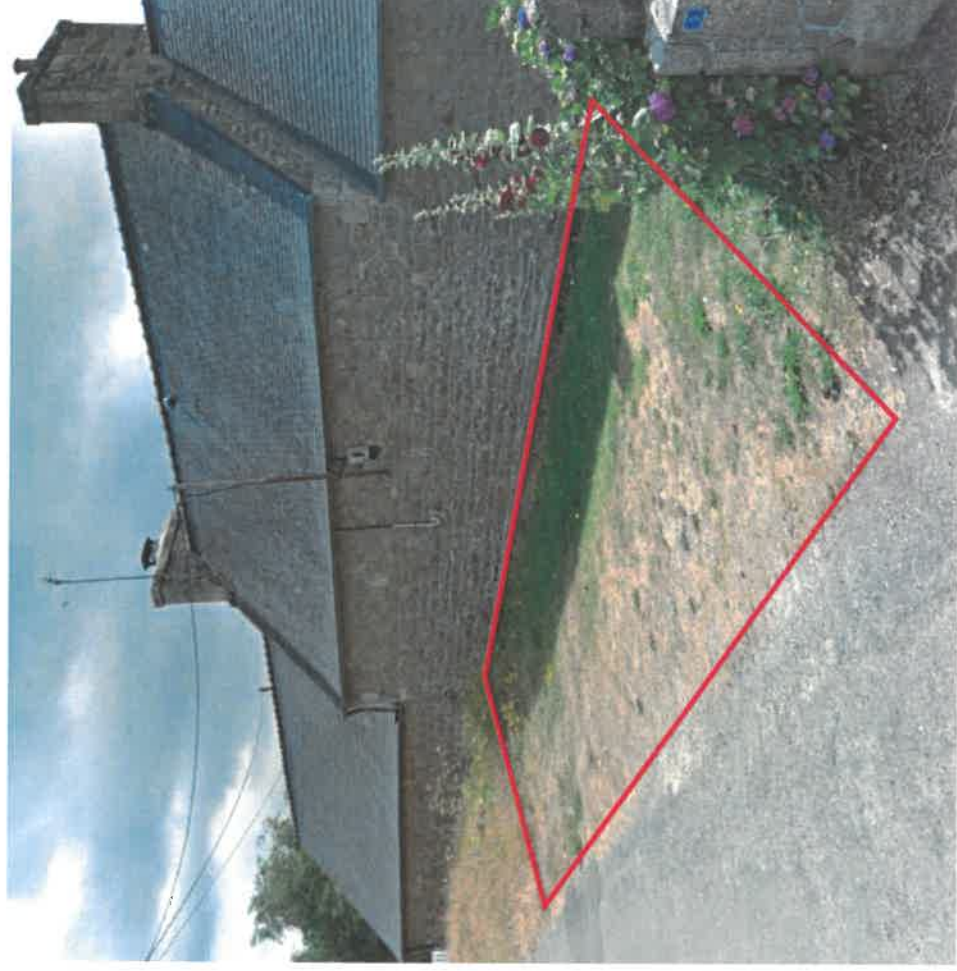
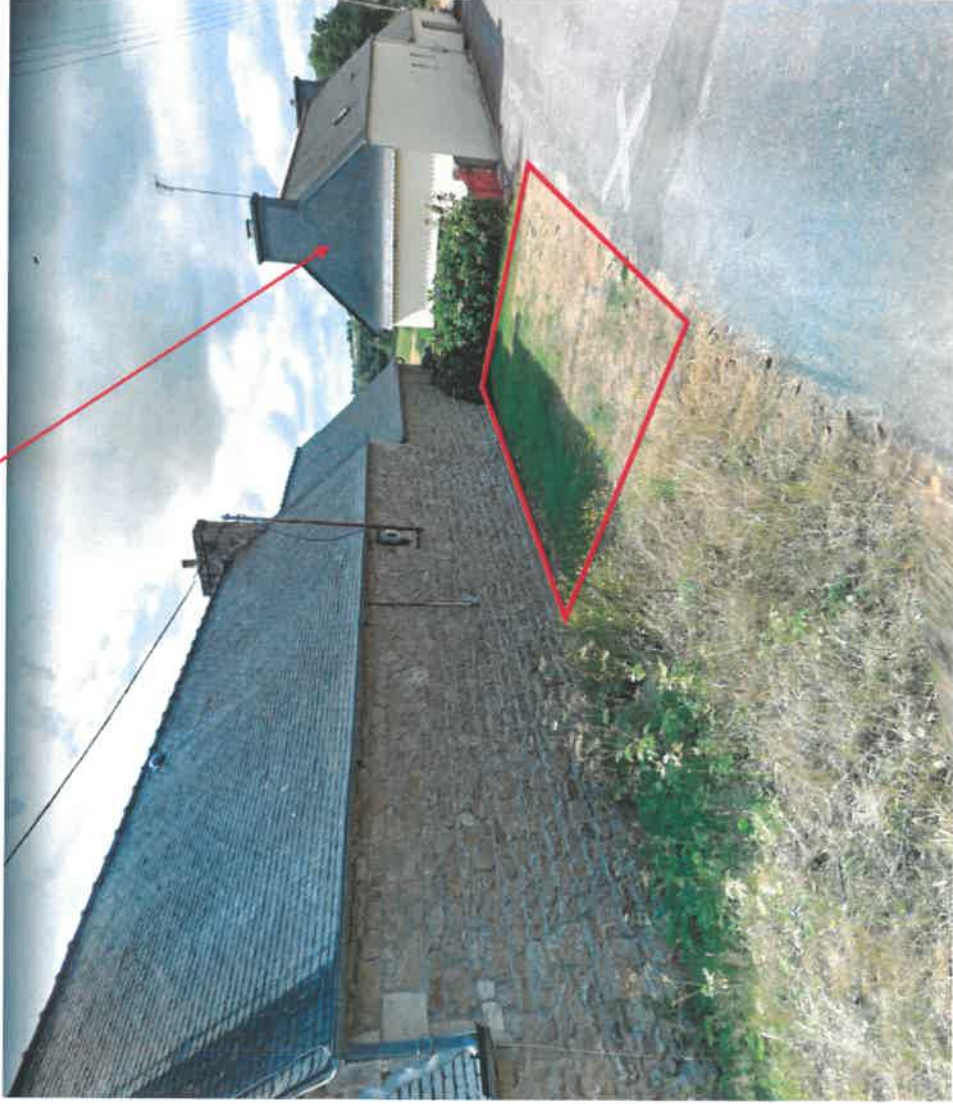
- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Les services techniques de Ploubezre ;
- L'entreprise ACTIDEM LYON.

Fait à Ploubezre, le 19 octobre 2023

Le Maire,  
Brigitte GOURHANT



5 Chemin Convenant Glaëran – Poulanco - PLOUBEZRE



Zone de stationnement à réserver : env. 10 m x 3,5 m